

# Main dans la main

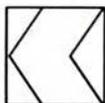
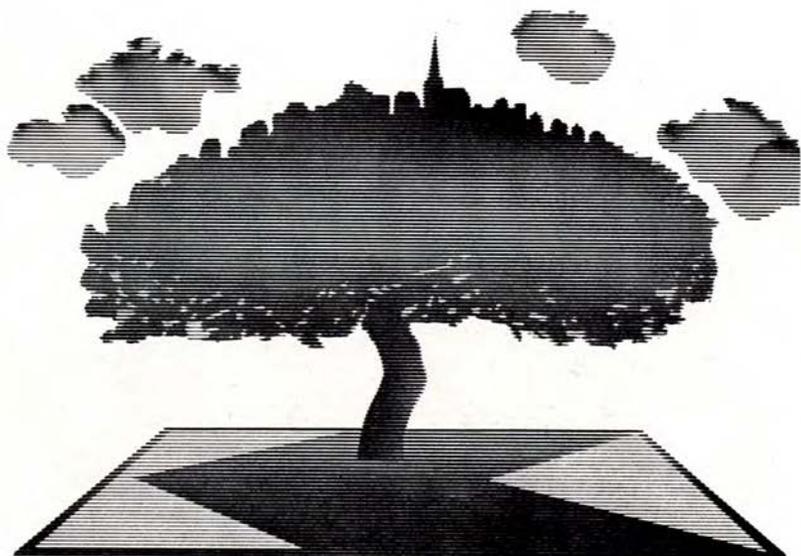


**BULLETIN**

**de l'Association valaisanne des parents de handicapés mentaux**

Secrétariat A.P.H.M: 14, Avenue de la Tour, 1950 SION  
Tél. (027) 22 07 87 - CCP 19-3753-0

NB 753



**BANQUE CANTONALE DU VALAIS**  
*Une force pour entreprendre*

# SOMMAIRE

1. Cotisations 1988
  2. Echos du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Association:
    - \* Allocution du Président Jean-Claude Berthod
    - \* Message d'une Fondatrice, Simone Reichenbach
    - \* Discours de M. Bernard Comby, Conseiller d'Etat
    - \* Les deux énergies, par M. Frédéric Gollut
  3. Quelques dates
  4. Nouvelles du Comité APMH
  5. Etre travailleur et handicapé Mental aujourd'hui
  6. Ouvre-toi, chanoine Gabriel Pont
- 

## COTISATIONS 1988

### PARENTS:

Manifestez votre attachement et votre solidarité à votre Association en vous acquittant SANS TARDER de vos cotisations annuelles:  
montant Fr. 36.-

### AMIS ET MEMBRES-SOUTIEN:

Nous acceptons avec plaisir votre appui financier et vous remercions pour tout l'appui que vous nous apportez.

COTISATION annuelle minimale: Fr. 20.-  
Pour recevoir «APPEL», revue Suisse: Fr. 30.-

Tous, vous trouverez dans ce numéro, un bulletin de versement pour notre compte de chèque postal (19-3753-0).

MERCI

Le Caissier

Chers Parents, Chers Amis

25 ans..., c'est déjà long..., mais c'est court aussi!  
25 ans..., c'est jeune..., mais c'est peut-être déjà vieux!



25 ans c'est long si vous pensez à la somme d'énergie dépensée, aux efforts continus, aux réalisations nombreuses et variées mises en place patiemment. Et pourtant, 25 ans, c'est court, c'est trop vite passé! Nos enfants ont grandi si vite. Ensemble, nous avons lutté pour leur assurer une formation, pour leur donner les moyens de vivre «leur» vie. Avons-nous pu faire reconnaître assez largement leurs droits?

25 ans, c'est jeune. Nous avons à peine terminé notre apprentissage, mais 25 ans c'est peut-être déjà vieux, si nous croyons que tout est en place, que nous avons terminé la lutte.

25 ans c'est court ou c'est long, c'est jeune ou c'est vieux! Nous voyons donc combien tout est relatif.

Ainsi donc, nos enfants, nos amis que nous disons handicapés et pour qui nous sommes réunis aujourd'hui, sont-ils réellement aussi handicapés que nous le pensons? Ne le sommes-nous pas nous-mêmes souvent plus qu'eux, dans tant de circonstances de notre vie? Ceci est certainement vrai pour chacun de nous pris individuellement.

Mais si nous unissons nos forces, si nous mettons en commun nos expériences et nos richesses, nous diminuons nos handicaps, nous augmentons nos chances, nous pouvons renverser les barrières et atteindre les plus hauts objectifs.

Et c'est grâce à quelques pionniers sans peur qui ont cru en l'avenir, qui ont su réunir leurs efforts, que nous pouvons apprécier aujourd'hui la qualité des réalisations accomplies. Merci à ceux qui ont osé, qui ont montré tant de courage pour démarrer une œuvre que nous devons honorer en la poursuivant encore.

Lorsque nous parlons de ceux qui ont démarré notre œuvre, je devrais dire celles qui l'ont démarrée, nous pensons essentiellement à deux dames, toutes deux venues de l'extérieur du canton.

Tous les parents, comme vous tous ici ce soir, connaissent Madame Simone Reichenbach. En effet, notre association n'est pas encore officiellement créée que déjà nous trouvons Madame Reichenbach aux avant-postes.

Dans les premiers temps, elle se déplace auprès des familles et, sans rémunération aucune, elle commence son travail d'éducatrice pour les enfants handicapés.

Dès janvier 1963, une première classe à temps partiel est ouverte à Sion pour 4 élèves.

L'école pour enfants handicapés mentaux est née.

Trois ans plus tard, 31 élèves fréquentent notre école qui s'est élargie à Sierre, Martigny, Orsières et Monthey. Dès lors, les choses évoluent très vite. Les parents sont convaincus de la qualité de cette nouvelle école et les demandes augmentent. En deux ans, le nombre d'élèves passe à 92.

L'école trouve son identité et s'appelle dorénavant «Ecole La Bruyère». Nous sommes en 1968 et nous avons 6 ans.

Quatre ans plus tard, le nombre d'élèves est de 154 et l'association n'a que dix ans.

Et partout, dans toutes ces étapes, nous retrouvons Madame Reichenbach à l'ouvrage. Même après sa nomination à la direction de La Castalie à Monthey, en 1971, elle reste disponible pour notre association.

Ce soir, malheureusement retenue par la maladie, Madame Reichenbach s'est excusée de ne pouvoir être parmi nous, tout en nous assurant de son soutien continu. Nous lui souhaitons de tout cœur, au nom de tous les parents, un prompt et complet rétablissement.

Madame Reichenbach ne fut pas seule. A côté de cette grande professionnelle, il fallait le courage et le cœur d'une maman pour réunir des forces, pour motiver les autres parents, les autorités et pour mobiliser toutes les bonnes volontés qui viendront à notre aide. Et ce cœur de maman, c'est celui d'une Genevoise qui vient d'arriver en Valais. A peine installée, elle réunit des parents, elle échange ses soucis, elle contacte les plus hautes autorités.

Après une première réunion d'information en juin 1962, les parents convoqués en assemblée générale fondent officiellement notre association en décembre 1962. Et la petite genevoise accepte la première présidence de l'association.

25 ans plus tard, et bien qu'entre-temps elle soit retournée à Genève, elle ne nous oublie pas; elle est parmi nous aujourd'hui.

Madame Nicole Lachat, au nom de tous les parents, je vous félicite de l'efficacité dont vous avez fait preuve. Grâce à votre initiative, nos enfants peuvent maintenant tous suivre une école à leur portée et tous les parents ont l'assurance que leurs enfants seront toujours entourés de personnel compétent.

Ainsi donc, voici 25 ans, notre association a pu démarrer grâce à Mesdames Reichenbach et Lachat. Mais, heureusement pour elles, ces dames ne furent pas seules et nous nous devons de féliciter aussi d'autres parents qui firent partie des membres fondateurs ou qui prirent rapidement des responsabilités. Je citerai les noms de Madame de Cocatrix, de Monsieur Gérard Emery, juge cantonal (aujourd'hui encore membre du Conseil de Fondation), de Messieurs Honoré Pralong, Angelin Carron, Alfred Vouilloz, René Lovey qui sera président de 1966 à 1969 ainsi que le regretté Jules Délèze qui fut notre président de 1969 à 1974.

Très vite, l'ampleur de la tâche augmente considérablement, et en 1963 déjà, l'association crée une Fondation qui deviendra dès 1970 l'actuelle «Fondation en faveur des Handicapés Mentaux» et qui sera le support juridique permettant les constructions nouvelles, puis la gestion des Ecoles et des Homes et Ateliers.

Mais avant tout, la Fondation sera marquée par l'arrivée de personnalités compétentes et dévouées, qui apporteront aux parents l'appui technique et administratif, mais aussi le soulagement de voir leurs soucis partagés.

Après la première présidence assurée par M. Angelin Luisier, la Fondation sera dirigée par deux anciens Conseillers d'Etat. M. Marcel Gross d'abord, qui la préside pendant plus de dix ans, et qui en est encore membre aujourd'hui, puis par M. Antoine Zufferey qui lui succède depuis 1981.

Parmi les autres membres de la Fondation, nous citerons en particulier les Présidents des Comités de direction de l'Ecole La Bruyère, M. André Berclaz et des Homes et Ateliers M. Edouard Morand, ainsi que Mesdames Simone Reichenbach, que nous trouvons encore à l'œuvre ici, Marianne Rey-Bellet et Messieurs Félix Carruzzo, Gérard Emery (qui était déjà membre fondateur de notre association) ainsi qu'Emmanuel Chevrier qui tire les ficelles des finances depuis plus de vingt ans et qui est encore à la tâche ce soir.

Ainsi, grâce aux qualités de toutes ces personnes, les parents qui ont succédé aux pionniers, apprécient à leurs justes valeurs les nombreuses réalisations. Ils récoltent le fruit du labeur des anciens, mais ne doivent cependant pas arrêter la lutte.

En effet, si le principe de l'éducation de nos enfants handicapés n'est pas remis en cause, la forme des structures à disposition peut être sujette à réflexion. Si nous voulons changer quelque chose, ou si nous sommes forcés de le faire, nous devons rester très attentifs et nous assurer que la qualité de la prise en charge de nos enfants soit toujours améliorée.

Si le souci des parents fondateurs de l'association, dont le premier objectif fut la création d'une école, est devenu plus léger par la suite, d'autres problèmes surgissent. Les enfants grandissent vite. Ils sont adultes et certains deviennent âgés. Il faut répondre à de nouvelles interrogations.

Heureusement, d'autres bonnes volontés se présentent. Par exemple au début des années 70, le «Lion's Club Valais» mobilise ses membres et organise de nombreuses manifestations aboutissant à la mise à disposition de l'Association d'un montant de plus de 500 000.- francs, destinés à la construction d'un Home avec ateliers pour nos adultes handicapés. Cette construction, La Pierre-A-Voir à Saxon sera inaugurée en 1976 et reste la base de toute notre infrastructure pour adultes.

Nous allons profiter largement des qualités exceptionnelles de notre directeur M. Pierre Ançay qui accomplira sa tâche de main de maître.

Après Saxon, il a fallu construire et organiser de nouvelles structures pour les ateliers de Sion (Manufacture), de Sierre et de Monthey et pour les Homes de Sion (La Pommeraie).

Dès cet automne, les jeunes de 18 à 23 ans bénéficient d'une structure nouvelle leur apportant un complément de formation avant de passer plus tard en atelier protégé ou parfois dans l'économie privée.

Sont également en cours, un agrandissement du home de Saxon pour recevoir des personnes handicapées devenant âgées, ainsi que la préparation d'un appartement pour accueillir des handicapés plus autonomes.

De nombreuses autres tâches (que je ne puis citer toutes), attendent encore et nous pouvons rester confiants en l'avenir, car nous trouverons toujours de l'aide pour y répondre.

Pour conclure, et en m'adressant spécialement aux parents, je leur dis: Faites honneur à vos prédécesseurs!

Ils ont si bien su mettre leurs cœurs et leurs forces en commun pour défendre les intérêts de leurs enfants, de vos enfants. Continuez donc l'œuvre entreprise, sans crainte ni arrière-pensée.

Quant à vous tous, Professionnels, ou simplement amis de notre association, je vous remercie au nom de tous les parents. Continuez à nous apporter l'aide dont nous avons tant besoin.

Usez de votre influence pour faire passer notre message.

Montrez comme il est souvent si simple de côtoyer nos amis handicapés, de les accueillir sans préjugés et leur donner ainsi la place qui leur revient de droit dans la société.

L'intégration que nous espérons, ce n'est point de leur permettre de faire «comme» nous tous, mais bien de leur permettre de faire «avec» nous ce dont ils sont capables, de faire «avec» nous ce qu'ils souhaitent.

Merci!

Le président

Jean-Claude Berthod

### **Quelques dates à retenir**

**29-30 avril: Assemblée de la FSAPHM à Bâle**

**18-19 juillet: A Vercorin, camp pour les enfants et jeunes**

**1-12 août: A Vercorin également, camp pour les adultes**

**Inscriptions et renseignements sont à demander au Secrétariat.**

## L'Association

### des parents

### de handicapés mentaux

a 25 ans.

En janvier 1962, un peu avant peut-être, je reçois la visite de M<sup>me</sup> Nicole Lachat, mère d'un enfant handicapé, Eric. Elle est accompagnée de M<sup>lle</sup> Suzanne Girod, assistante sociale de l'AVHPM, qui l'aide dans ses démarches.

La famille Lachat, rentrant d'Espagne, s'est installée depuis peu en Valais, tout d'abord à Vercorin, puis à Sion. Eric, leur fils handicapé, placé dans une institution en Espagne, doit lui aussi retrouver une institution qui l'accueille, sinon en Valais, du moins en Suisse romande. Au cours de ses recherches, M<sup>me</sup> Lachat a eu des contacts avec M<sup>me</sup> Yvonne Posternak de Genève, qui vient de créer avec quelques amis l'association genevoise des parents de handicapés mentaux. «Faites de même en Valais!» suggère M<sup>me</sup> Posternak.

Personnellement, je suis titulaire d'une classe de développement à la commune de Sion depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1957. Sous l'impulsion de M. Paul Mudry, alors directeur des écoles, et avec l'appui de Pro Infirmis, nous avons créé une section valaisanne de l'ASA, j'ai entendu parler de la création des associations de parents de handicapés mentaux à Genève et à Zurich.

Nous décidons, M<sup>me</sup> Lachat, M<sup>lle</sup> Girod et moi-même, de prendre contact avec les parents que nous connaissons et de nous réunir pour envisager ce que nous pourrions faire en Valais.

Tantôt chez M<sup>me</sup> Lachat, tantôt chez moi, nous nous retrouvons donc au cours de quelques soirées qui permettent à chacun de parler des enfants handicapés, de ce qui pourrait être créé pour leur venir en aide.

En juin 1962, a lieu la première assemblée de parents à l'hôtel des Touristes à Sion, aujourd'hui maison paroissiale. Elle est présidée par M. Honoré Pralong, de Sion. Une vingtaine de familles ont répondu à l'appel. Elles ont nom Baechler, Délèze, Vénézet, Chanton, Schlotz, Rey, de Cocatrix, Lathion, et j'en oublie beaucoup.

Quelques personnalités nous ont rejoints, dont M. Calpini, alors chef du service cantonal de la santé publique, peut-être d'autres dont je n'arrive pas à citer les noms, ainsi que des représentants du clergé catholique et protestant.

Nous décidons de créer un comité provisoire, présidé par M. Pralong et d'organiser une première colonie de vacances, afin de permettre à des parents ayant toujours soigné leur enfant à la maison d'été un peu déchargés.

L'association va se structurer dès l'automne 1962 sous la présidence de M<sup>me</sup> Nicole Lachat, qui mènera la barque avec beaucoup d'énergie, multipliant les démarches à l'Etat, auprès des différentes instances, pour créer colonies, école, ateliers, fondation.

Les premières années, l'association seule devra gérer tout ce qu'elle a créé. M<sup>me</sup> Simone Vouilloz, membre de l'association, assurera pendant plusieurs années bénévolement la comptabilité de l'école, puis un jour, M<sup>me</sup> Bruttin, assistante sociale à la commune de Sion, nous présentera M. Emmanuel Chevrier, jeune employé d'Etat, qui lui aussi sera d'accord d'apporter son aide bénévole pour tous les problèmes comptables.

A M<sup>me</sup> Lachat, succédera M. René Lovey, qui dépensera également beaucoup d'énergie pour mener à bien les réalisations de l'association des parents. Plus tard ce sera M<sup>e</sup> Jules Déléze, puis M. Jean-Claude Bethod.

### Les Colonies

La communauté protestante met à notre disposition, en été 1962, ses locaux à Sapinhaut. Une quinzaine de handicapés sont inscrits.

Encore faut-il trouver du personnel: éducatrices, infirmières, cuisinières... Grâce à M. Dubosson, chargé de cours à l'Institut des sciences de l'éducation de Genève, quelques étudiantes acceptent de prendre en mains cette première colonie.

Cette première expérience ne sera pas facile: les handicapés nous sont, pour la plupart, inconnus et quittent leur famille pour la première fois. Le personnel n'est pas habitué à une population atteinte dans sa santé. La maison qui nous est offerte ne bénéficie que d'une installation rudimentaire. Le mauvais temps



RUE DE L'INDUSTRIE 43 IMMEUBLE SICAT



SERVICES INDUSTRIELS  
DE LA VILLE DE SION  
Tél. 027/21 21 61

MONTANA  
Tél. 027/41 35 41

- INFORMATION
- RÉPARATION
- EXPOSITION

se met de la partie et, pour comble de malheur, nous subissons une panne d'eau qui va durer plusieurs jours. Il faudra l'aide active de M. et M<sup>me</sup> Lachat pour que toute l'équipe tienne le coup deux semaines avant de rendre chaque handicapé à son foyer.

L'idée des colonies d'été est toutefois lancée. Je prendrai le relais avec une équipe de jeunes valaisannes l'année suivante à Vissoie, puis à Praz-de-Fort, dans les bâtiments scolaires laissés vides pendant l'été. Par la suite, Françoise Falconnier prendra le relais, puis un infirmier de Malévoz et d'autres, quelques années à Praz-de-Fort avant de nous installer l'été à Ecône, puis à la maison Général Guisan de Montana.

Toujours avec les moyens du bord, l'aide des parents, pour récupérer ici une baignoire, là une vieille machine à laver, nos colonies ont pu se dérouler dans de bonnes conditions, grâce à l'esprit de solidarité qui existe entre parents, professionnels, autorités communales, particuliers, tous œuvrant pour la même cause.

### **L'école La Bruyère**

C'est aussi en automne 1962 que débute l'école itinérante. J'avais été titulaire d'une classe de développement qui comptait jusqu'à 18 élèves.

En été 1962/1963, ayant demandé une année de congé pour reprendre mon souffle, donc disposant de temps libre, je décidai, d'entente avec le comité de l'APHM, de réunir un après-midi par semaine quelques jeunes handicapés graves qui vivaient continuellement dans leur famille.

Nous avons débuté dans un local de la pouponnière valaisanne, le mercredi après-midi de 14 h à 18 h, avec Dominique, Sonia, Régis, Jacqy et d'autres... Les mamans pouvaient se libérer un après-midi par semaine, et je tentais d'entreprendre avec les jeunes une éducation à leur mesure.

Très vite nous avons mis en place un deuxième groupe à Sierre, puis à Martigny et à Monthey.

Par la suite, les demandes sont venues d'Orsières, puis de Vollèges. Toujours logés dans des locaux prêtés par les communes, installés tant bien que mal, nous avons pu amorcer un travail pédagogique intéressant.

A Vernayaz, Evionnaz, Dorénaz, ce sont les parents qui mettent à disposition leur salle de séjour en guise de salle de classe.

Pendant que je travaille avec les enfants, les mamans boivent leur café à la cuisine, puis nous nous rejoignons afin que je puisse donner un programme et mettre du matériel à disposition de chaque famille jusqu'à ma prochaine visite. Que de travail d'équipe pendant ces premiers mois de notre école. Des mamans viennent parfois en soirée chez moi pour préparer le matériel éducatif. Mais quelle richesse dans ces contacts humains!

L'école prendra vite de l'essor. Dès la deuxième année, Marie-Françoise Tomasi reprendra la classe de Monthey, d'abord à mi-temps, puis à plein temps avec Andrée Vœffray. Les deux classes sont installées dans un petit appartement de l'Avenue de l'Industrie jusqu'à l'automne 1972, où elles seront intégrées à la Castalie, qui s'ouvre à ce moment-là.

A Sion, les classes s'installeront dans un petit trois pièces du quartier de Platta, avant d'émigrer Avenue du Nord et de s'agrandir dans un pavillon scolaire de Platta, ainsi que d'autre locaux loués dans le quartier, jusqu'à la construction du centre de Champsec. Peu à peu, les classes deviennent partout des écoles de jour à plein temps. Les classes de Sierre s'installent d'abord dans un centre scolaire, puis dans une villa qui abritera également les ateliers.

A Martigny, les premières classes à plein temps seront logées rue de la Moya, dans trois appartements, avant que la commune ne mette à disposition la villa Coquoz, Avenue du Nord, où elles se trouvent encore actuellement.

A Orsières, une classe s'ouvrira, à mi-temps d'abord, grâce à la disposition de M. Paul Darbellay, instituteur. Elle sera reprise ensuite à plein temps par M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Vernay. Parler des équipes d'éducatrices, ce serait évoquer bien des noms, dont certaines sont encore à la tâche aujourd'hui. Parallèlement, le service itinérant se développera. Une éducatrice sera engagée à plein temps dès 1968, alors que je suivrai quelques enfants jusqu'à mon départ de l'école La Bruyère en 1972.

Il faudrait encore mentionner la petite classe de Vollèges qui a fonctionné, je crois, trois ans, à raison de deux demi-journées par semaine.

L'école la Bruyère a connu un essor très grand dans les dix premières années, avant que les classes AI des communes ne se développent à leur tour et ne reprennent une partie des élèves. De même, l'internat de la Castalie en accueillera un certain nombre.

Il faut reconnaître toutefois l'esprit d'initiative, le temps accordé et l'immense travail bénévole assumé par les parents et quelques amis, appuyés par les services tel que l'AVHPM, la doctoresse E. de Wolff, les éducateurs et enseignants spécialisés de l'époque, ainsi que l'aide financière de l'AI et de l'Etat du Valais. A Sion, au début, les transports sont assurés bénévolement par des dames disposant de temps et d'une voiture.

Aujourd'hui, les services officiels ont repris l'organisation des écoles. Où se situe le bénévolat? Où se situent les parents? Quelles sont les aspirations des professionnels? Autant de questions qui doivent nous projeter dans l'avenir.

**Le secrétariat** de l'association va se mettre en place à temps partiel très rapidement. Mais ce sera en même temps le secrétariat de l'école, des ateliers, des colonies.

Tout d'abord Jocelyne Robert-Tissot, devenue Jocelyne de Riedmatten, assistante sociale, viendra s'installer avec sa machine à écrire dans le petit appartement de Platta, au milieu des enfants, plus tard elle sera remplacée par M<sup>me</sup> Cotter, qui elle travaillera Avenue du Nord, dans la cuisine de notre grand appartement.

M<sup>me</sup> Calame sera notre première secrétaire à plein temps. Pour gagner de la place, secrétariat et direction de l'école s'installeront alors Avenue du Midi, dans des locaux voisins de l'AVHPM et de la ligue antituberculeuse.

A mon départ, fin 1971, l'association crée son secrétariat autonome qui se sépare ainsi de celui de l'école et des ateliers.

**Les ateliers** voient le jour en même temps que les écoles. Fin 1962, sauf erreur, M<sup>me</sup> Elisabeth Charvet tisserande, alors installée au sommet du Grand-Pont dans des locaux appartenant à la paroisse protestante, accepte de remettre son atelier à l'association des parents. Ce sera le premier atelier protégé. M<sup>me</sup> Charvet y reste comme animatrice et accueille les premiers adultes. Plus tard, se crée l'atelier de Sierre, qui travaille tout d'abord sous la houlette de M<sup>me</sup> Vianin à temps partiel, et va faire du travail pour l'usine TAVARO.

**La fondation** va se créer pour soutenir les ateliers, obligés de se trouver des locaux nouveaux à Sion. Le premier conseil sera présidé par M. Angelin Luisier, alors chef du service de la formation professionnelle à Sion. Au départ, la fondation se dote d'un capital de 10 000.- francs, valeur des machines et de l'équipement du premier atelier, qui s'installe au Grand-Pont, dans un local mis à disposition par la commune.

Dans les années 68-70, le Lion's Club ayant décidé de lancer une action pour la création d'un foyer pour adultes handicapés, la fondation sera amenée à y collaborer, puis à se structurer en reprenant la responsabilité de la gestion des homes-ateliers puis des écoles dès 1972.

Les comités de direction sont alors directement dépendant du conseil de fondation, l'association des parents est toujours partie prenante. Le conseil de fondation sera présidé par la suite par M. Marcel Gross, puis par M. Antoine Zufferey, tous deux anciens conseillers d'Etat.

Simone Reichenbach

«Attachez votre charrue à une étoile»

Je vous dédie cette pensée du philosophe Emerson.

Monsieur le Président de l'Association des  
parents de handicapés mentaux,  
Monsieur le Président du Grand Conseil et  
Conseiller aux Etats,  
Messieurs les anciens Conseillers d'Etat,  
Monsieur le Professeur Louis Vaney,  
Mesdames et Messieurs les Invités,  
Chers Parents,

Cet anniversaire est l'occasion de rappeler le difficile combat que vous avez mené avec succès durant un quart de siècle, au service des enfants et des adolescents les plus vulnérables!

Chacun sait que le climat social était, il y a 25 ans, beaucoup moins ouvert aux problèmes des handicapés mentaux.

On n'avait pas encore compris partout qu'ils étaient l'affaire de tous, et que la valeur d'une société se mesure à la manière dont elle sait s'occuper de ses membres les plus démunis. Dans cette perspective, l'application d'une politique d'intégration différenciée revêt une grande importance capitale.

Je saisis cette occasion pour remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui apportent leur pierre blanche à la construction d'une société plus solidaire et plus humaine!

Au nom du Conseil d'Etat et en ma qualité de Chef du Département des affaires sociales, je vous apporte un message d'encouragement et d'amitié.

L'Association valaisanne des parents de handicapés mentaux, présidée avec compétence et dynamisme par M. Jean-Claude Berthod et dont le secrétaire dévoué est M. Raymond Héritier, a joué un rôle capital dans la création d'un climat plus ouvert et plus chaleureux, grâce à des initiatives généreuses et persévérantes permettant une bonne collaboration entre les familles concernées. Je vous félicite vivement pour ces 25 années de travail et de dévouement. Je rends hommage à tous les pionniers qui collaborent à votre association en particulier à M<sup>me</sup> Nicole Lachat, première présidente, et à M<sup>me</sup> Simone Reichenbach.

Je vous félicite tout, spécialement pour votre attention aux jeunes parents. Quand ils se trouvent face à une situation douloureuse, à laquelle ils étaient peu préparés, il est capital qu'ils puissent bénéficier des conseils de parents ayant vécu la même situation. Cet appui est important sur un plan strictement matériel, pour les aider dans leurs démarches administratives. Il est encore plus utile pour leur permettre de profiter des expériences pratiques et péda-

gogiques de ceux et celles qui ont dû résoudre avant eux des problèmes analogues. Il est surtout précieux pour leur offrir l'amitié de parents ayant connu l'enrichissement humain, à la fois douloureux et exaltant, qu'apporte une épreuve vécue d'une manière constructive et positive.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, de l'appui total du Département des affaires sociales. Nous savons, certes, que l'action de l'Etat, dans le domaine social est complémentaire. Elle ne constitue qu'une face de cette globalité des solutions qu'ensemble nous devons trouver. Et là, la présence des parents est primordiale, car ils vivent, jour après jour, les difficultés et les joies d'une situation concrète, et l'amour qu'ils portent à leurs enfants éclaire d'une lumière irremplaçable la discussion des problèmes et la recherche des solutions.

Si la présence d'enfants handicapés transforme profondément la vie d'une famille, elle doit aussi ouvrir les horizons affectifs de cette famille plus grande que devrait être la communauté humaine.

Mais pour qu'une ouverture se réalise, il faut qu'à tous les niveaux et par tous les moyens, l'action éducative se développe, en un constant renouvellement.

Au cours d'un séminaire organisé en Valais au printemps dernier, le professeur Albert Jacquard, célèbre généticien, affirmait dans la conclusion de son exposé: « Tant que des hommes pourront être méprisés et rejetés vers des destins médiocres, au nom de la couleur de leur peau, de la forme de leur nez, ou du niveau de leur quotient intellectuel, c'est le sort de tous qui sera en péril. »

Votre action, Mesdames et Messieurs, s'inscrit dans cette longue marche de l'humanité vers la création d'un monde plus chaleureux et plus fraternel.

Bon vent à votre Association et bonne fête à tous!

Bernard Comby

Conseiller d'Etat

Chef du Département des affaires sociales

**MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU - ATELIER DE REPARATION**

*office moderne*

**OFFICE MODERNE**

1950 SION

Rudaz - Elsig Cie

Rue de Lausanne 8

---

## Nouvelles du comité APHM

---

Lors de ses séances des 28 octobre, 25 novembre, 18 décembre 1987 et 20 janvier 1988, notre Comité d'Association de Parents

- a organisé la soirée du 25<sup>e</sup> anniversaire de notre Association, le 6 novembre à Sion. Dans le cadre de cet anniversaire, une campagne de récolte de fonds est lancée auprès des Banques, des Compagnies d'Assurances et des communes du Valais Romand.
- a recueilli les échos de la soirée du 25<sup>e</sup>, dans l'ensemble ils sont très favorables: programme très riche, conférences excellentes, concert Novantiqua réussi, très bonne organisation, réjouissante participation d'ensemble, près de 400 personnes présentes.

Quelques points négatifs cependant: déception de certains parents, le diaporama ne mentionne pas les handicapés profonds..., la presse n'a pas été assez bien utilisée pour l'information, manque de participation des parents eux-mêmes; seulement 70 membres de l'Association sont présents sur... 280 inscrits...

- s'est montré satisfait de la réalisation de la plaquette du 25<sup>e</sup> et a décidé son envoi, accompagné d'une circulaire et d'un bulletin de versement:

aux membres parents et aux membres-soutien  
à nos autorités et invités de la soirée du 25<sup>e</sup>  
aux communes et paroisses du Valais romand  
aux Médecins et Médecins-Dentistes.

- a annoncé par la presse la parution de la plaquette en invitant les personnes intéressées à la demander à notre secrétariat à Sion.



- a accueilli avec joie Messieurs Frédéric Gollut et Roland Spies, délégués de la Direction de la Banque Cantonale du Valais qui nous a offert un généreux chèque de Fr. 10 000.- à l'occasion de notre 25<sup>e</sup> anniversaire.
- s'est entretenu avec M. Pierre Pham, Directeur du Foyer «La Rochette» à Muraz-Collombey. Suite à cette entrevue et à la requête des parents concernés, une demande de maintien du Foyer de Muraz a été adressée au Département de l'Instruction Publique du Canton.
- a réfléchi au questionnaire envoyé par la FSAPHM «Qu'attendent les Associations de parents de la Fédération Suisse?»
- a décidé une aide ponctuelle à l'Œuvre Emmanuel Suisse et lui a versé un montant d'encouragement pour son action d'aide aux handicapés mentaux.
- a organisé, le 1<sup>er</sup> décembre 1987 à Sion, une séance d'information sur l'école La Bruyère et les tractations en cours; et le 20 janvier 1988 à échangé à ce propos avec Messieurs Walter Schnyder et Maurice Nanchen du service médico-pédagogique valaisan.

– a défini les futures tâches prioritaires de notre Association:

- \* Ecole La Bruyère, maintien des acquis, amélioration des prestations en faveur des handicapés profonds
  - \* une meilleure coordination entre associations s'occupant de handicapés
  - \* 18-23 ans, aide à la mise en place de ce seh
- ructions de places d'accueil pour les adultes, en Home ou en appartement  
cts entre parents et surtout avec les jeunes parents, conseils, visites.

R. H.

**Monsieur le Président,  
Mesdames  
Messieurs,**

La mission de votre Association suppose ou, plutôt, impose deux sortes d'énergie.

En premier lieu, l'effort humain, fait de présence, de patience, d'acceptation et de compréhension. Dans cet effort humain, il faut compter aussi une part importante de soins et d'école appropriée.

Toute cette énergie humaine force notre admiration et nous savons bien que votre engagement total et votre abnégation ne sont possibles, qu'alimentés par l'amour... un amour dénué d'amour propre, un amour qu'il faut admettre, parfois, être APPAREMMENT à sens unique.

Cette énergie humaine est telle que parents, parenté et bénévolat ne suffisent pas... alors devient nécessaire la deuxième énergie: l'apport financier. Je lisais, mardi, que M. Parvex, président de la commission d'animation et de formation permanente, déclarait: «Les difficultés financières ne manquent pas...».

Mesdames, Messieurs, vos forces doivent pouvoir se concentrer au profit de l'énergie humaine, dont vos protégés ont tant besoin, c'est pourquoi nous participons très volontiers et de tout cœur à l'alimentation de la deuxième énergie.

**«les cacher ou les aider, c'est vous qui décidez!»**

Vous avez posé cette question coup de poing: la Banque Cantonale du Valais y répond, pour essayer, dans la mesure de ses moyens, avec vous, parents, de faire en sorte qu'il y ait effectivement:

**«Une place au soleil pour tous.»**

Frédéric Gollut

## ETRE TRAVAILLEUR ET HANDICAPE MENTAL AUJOURD'HUI

Les journées ASA à Pully les 19-20 novembre 1987 ont mis en exergue le travail de la personne handicapée mentale en milieu de travail traditionnel. De nombreux exposés donnèrent aux quelques 170 participants des

pistes fort intéressantes. Je mentionnerai tout d'abord celui de M. Chemarin retraçant l'expérience vécue en France par la SNAPEI (le syndicat national des associations de parents d'enfants inadaptés). Ce syndicat regroupe 474 entreprises employant actuellement plus de 50 000 personnes handicapées mentales dans les secteurs suivants:

- agricole: plantation, culture in vitro, culture de la vigne (de la plantation à la mise en bouteille: vin «Médoc», agriculture hors-sol)
- élevage: caille (œufs, pâté), oie (confit)
- alimentaire: confiture, chocolaterie
- industriel: scierie, caisserie, bois de feu, mécanique câblage
- hôtelier

Cette ouverture en milieu traditionnel est due aux lois régissant nos voisins (lois des quotas 1924-1957) et à la SNAPEI qui a développé des efforts constants pour convaincre, préparer, recevoir, créer, adapter et gérer des places de travail. Qui pouvait croire que des personnes handicapées pourraient travailler près ou avec les autres? Ce défi a été relevé et l'enthousiasme de M. Chemarin fort communicatif, invite à chercher de nouvelles ouvertures. (Je signale la brochure SNAPEI «Handicap et travail» qui je l'espère, pourra être obtenue auprès du secrétariat.)

Le pari économique et humain réalisé par l'association que préside M<sup>me</sup> Schmitt mérite grande attention. Au départ, quelques parents motivés par la nécessité, des amis, des professionnels, de l'audace, de l'imagination pour remettre en question la ferme du Grand Réal, produisant des légumes, du blé, élevant chèvres et moutons, soutenue par l'Etat mais n'étant pas rentable. En 1981 germe l'idée d'une auberge à la ferme. On recollecte des vieilles recettes typiquement provençales auprès des personnes âgées. On offre aux clients un accueil, un service de table, un rapport qualité-quantité-prix qui font tomber les barrières.

«Au début, raconte M<sup>me</sup> Schmitt, on allait chez les «fadas». En 1982, on ouvrait 2 fois par semaine et on servait 40 repas. Maintenant, la renommée de l'auberge étant faite, on ouvre tous les jours, midi et soir, et il vaut mieux réserver sa table.»

Les produits de la ferme cuisinés selon les anciennes recettes se présentent sous la forme de petits pâtés aux asperges, civet de cabri, crème d'ail, fromages de chèvre, calissons... le tout arrosé de crûs de la région, l'auberge étant le lieu test de la coopérative vinicole du coin. La carte offre plusieurs menus à choix; les serveurs ne sachant pas lire, on a imaginé un système de couleurs... L'auberge et la ferme emploient 23 person-

nes handicapées, encadrées par du personnel spécialisé. Les travailleurs handicapés sont fiers de leur auberge et l'une d'elles disait: «C'est au foyer que je suis handicapée». Si comme moi vous avez envie de connaître le Grand Réal, voici l'adresse

Auberge du Grand Réal  
La Bastidonne  
84120 Pertuis (Provence)

M<sup>me</sup> Schmitt pourra vous conter comment les nombreux obstacles furent surmontés, vous fera visiter une exposition abritée par l'auberge, vous accompagnera pour une promenade dans le domaine en y faisant connaissance de l'élevage de sangliers.

Mon attention n'a pas décroché durant ces 2 jours, et il faudrait un numéro complet pour tout relater. Je vous propose encore en survol les réflexions de M. Vaney sur les projets PASWAY (GB) et MADISON (USA). Ce dernier occupe des personnes dont le handicap est qualifié de léger à sévère. M. Vaney relève l'importance de l'ouverture dès l'enfance. Il insiste à la lumière de ces deux expériences pour élargir les choix, entraîner la solidarité, laisser les ateliers protégés pour ceux qui ont vraiment besoin. A noter que la Suisse et l'Allemagne sont les pays d'Europe les moins avancés dans le domaine du travail de la personne handicapée en milieu ordinaire.

Je cite encore:

- la SGIPA à Genève qui occupe dans ses ateliers éclatés ou intégrés plus de 140 personnes, les entreprises achetant leur production (Migros - Coop - Chirat - Firmenich)
- la commune de Meyrin et son service auxiliaire
- le service de suite du centre ORIPH à Pont-de-la-Morge
- le projet «Hawaiï» de Zürich avec comme moteur le Rotary

Avant de conclure par une table ronde, l'exposé de M. Peter Glutz apportera la note philosophique à ces journées captivantes. Je remercie et félicite l'ASA pour le choix du programme et des intervenants.

Si vous êtes intéressés, je prendrai la plume dans un autre bulletin pour développer un des sujets effleurés. J'aimerais penser que votre intérêt a été soulevé et connaître vos réactions face au travail de la personne handicapée en milieu ordinaire.

Utopie ou réalité? Qu'en pensez-vous: la parole vous est donnée.

Georgette Pattaroni

# Du soleil dans le yogourt Cristallina



Des fruits gorgés de soleil. Des fruits et encore des fruits! Tel est le signe distinctif de la qualité Cristallina. Vous le constaterez tout de suite en savourant l'une des exquises variétés Cristallina: banane, ananas, framboise, fraise, myrtille et tant d'autres. Nature et soleil y sont emballés. Vous vous rendrez compte que Cristallina est un yogourt tout spécial, d'une saveur incomparable, d'une qualité irréprochable. C'est bien pourquoi vous avez intérêt à exiger Cristallina, le fameux yogourt extra-fin.



## cristallina

Cristallina — frais, naturel, extra-fin

En vente chez votre fournisseur de produits de l'Union laitière

P.P.



1950 Sion 2 Nord

## *Ouvre-toi*

Ouvre tes yeux  
Tu verras  
Les merveilles de Dieu



Ouvre ton esprit  
Tu apprendras  
Les joies de la vie

Ouvre ton cœur  
Tu connaîtras  
Ceux qui veulent ton bonheur

Ouvre tes mains  
Tu combleras  
L'existence de ton prochain

Ouvre ton âme  
Tu verseras  
Un flot de larmes

Ouvre tes volets  
Tu entendras  
Les oiseaux chanter.